ÉCONOMIE · ÉCONOMIE FRANÇAISE

Favoris   Partage

Les entreprises françaises face aux vagues de faillites qui s'annoncent

Soutenues par les dispositifs d'aides de l'Etat, elles résistent en espérant la reprise. Mais toutes n'y parviendront pas, et les craintes pour l'emploi sont fortes.

Par Richard Schittly, Alexandre Bollengier, Yan Gauchard, Luc Leroux, Laurie Moniez, Béatrice Madeline, Claire Mayer, Nathalie Stey et Jordan Pouille · Publié aujourd'hui à 06h34, mis à jour à 09h26

Lecture 10 min.

Article réservé aux abonnés

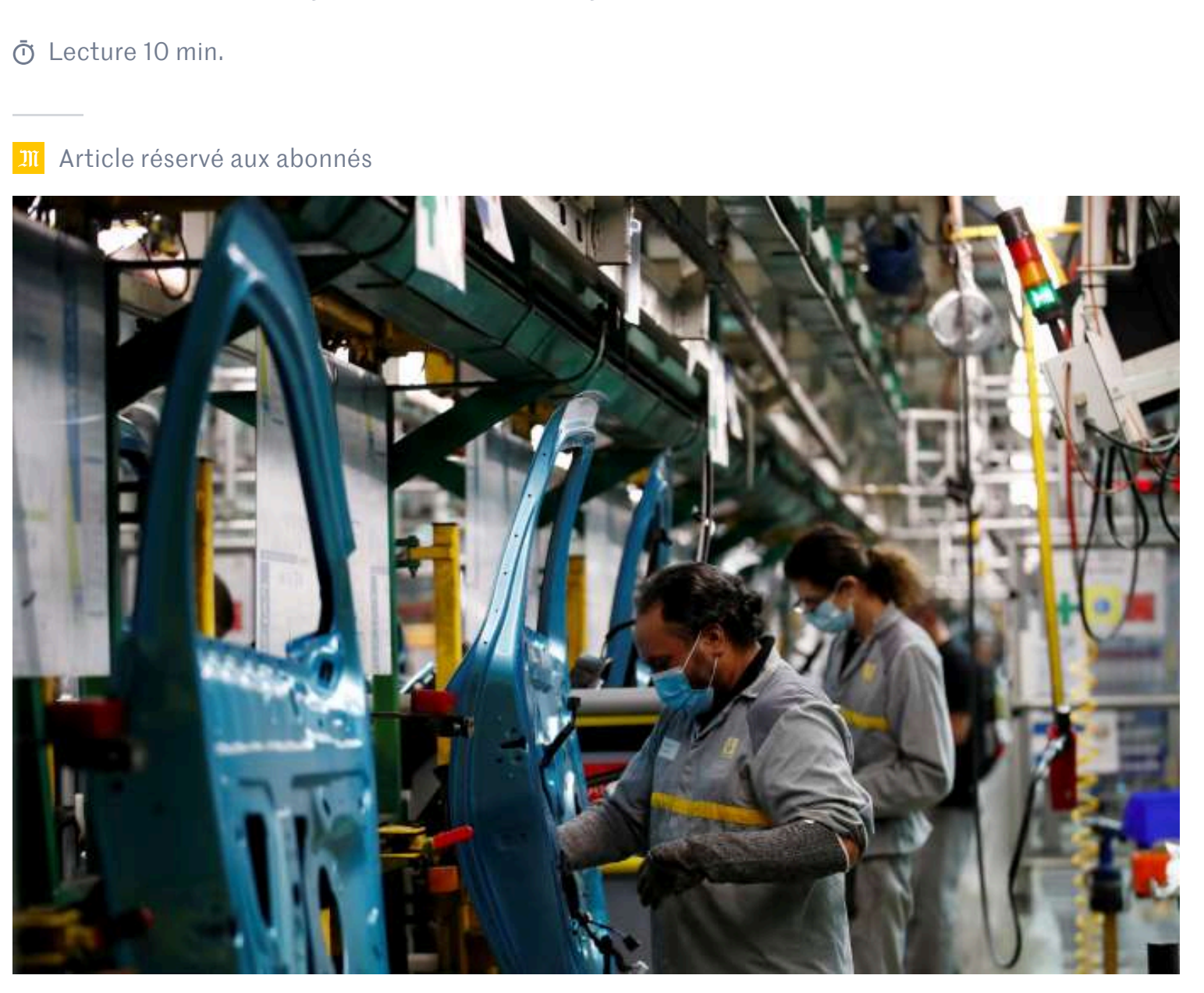

Des employés de l'usine Renault de Flins travaillent sur la chaîne de montage automobile, le 6 mai. GONZALO FUENTES / REUTERS

La vague n'est pas encore là, mais l'onde de choc provoquée par la crise du Covid-19 commence à se faire durement ressentir sur le tissu industriel hexagonal. Le report des charges sociales, les prêts garantis par l'Etat et le chômage partiel ont permis de traverser les semaines de confinement sans trop de casse sociale. Mais à l'heure des comptes, les chiffres donneront le tournis. Les huit semaines de confinement ont coûté 120 milliards d'euros à l'économie française, d'après les chiffres de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), dont environ 40 milliards qui pèsent sur les entreprises. Un montant « *colossal* », selon l'économiste Eric Heyer, qui risque bien de se traduire, dans les semaines et les mois qui viennent, par des défaillances d'entreprises et d'inévitables plans sociaux.

« *Pour l'instant, les entreprises sont portées par les mesures gouvernementales*, résume Loïc Belleil, président du tribunal de commerce de Nantes. *Mais la vague viendra dans les mois prochains. Elle touchera tous les secteurs, notamment les entreprises qui ont des contrats internationaux, qui se trouvent inévitablement fragilisés.* » Ce temps de décalage s'explique aussi par les cycles de production, comme l'explique Jérôme Gernais, président de la chambre du commerce et de l'industrie de l'Indre :

> *« Il ne faut pas se laisser tromper par les entreprises qui ont continué à travailler durant ces deux mois de confinement : elles assuraient des commandes antérieures. Mais les carnets de commandes ne vont pas se remplir de sitôt, ça va être très long et c'est un problème mondial ».*

Vendredi 22 mai, Bruno Le Maire, le ministre de l'économie et des finances n'a d'ailleurs rien caché. « Il y aura des faillites » et des « licenciements », a-t-il prévenu sur Europe 1.

Dans les cabinets de conseil spécialisés dans les redressements ou restructurations d'entreprises, ce constat est largement partagé. *« Les dossiers que nous traitons actuellement, tels que Conforama, La Halle, Naf Naf ou Presstalis, sont plutôt des dossiers d'entreprises qui étaient en difficulté avant la crise et elles seraient tombées de toute façon*, note Cédric Colaert, cofondateur du cabinet de conseil en restructurations Eight Advisory. *Mais la période qui vient va être fondamentale. » « Les vagues vont arriver en juin et septembre de façon cumulative, quand tous les dispositifs d'accompagnement tels que le chômage partiel seront éteints*, prédit Arnaud Marion, spécialiste du management de crise. *Le pic de tensions devrait être atteint en septembre-décembre, avec un étalement sur 2021. »* S'ajoute une inquiétude sur le « mur de la dette », qui se dressera désormais sur le chemin de la reprise.

Au 21 mai, 80 milliards d'euros de prêts ont été accordés au bénéfice de 445 000 entreprises, selon Bercy. *« A un moment, il va falloir rembourser cet argent »*, remarque Serge Pelletier, associé du cabinet d'avocats Rescue. Auquel s'ajoutent les charges sociales ou les loyers, qui ont été reportées mais non annulées. Les professionnels de l'Association pour le retournement des entreprises (ARE) ont fait les comptes : ils accompagnaient à fin avril plus de 200 sociétés représentant un peu plus de 200 000 emplois directs et sans doute au moins autant d'emplois indirects. *« Il est certain que ce chiffre ne va faire que croître dans les prochaines semaines, du fait des effets domino de la crise du Covid-19*, souligne Virginie Verfaillie, présidente de l'ARE, *notamment du fait de l'accroissement des impayés. »*

Tornade dans l'aéronautique

La tornade qui s'est abattue à l'échelle mondiale sur l'aéronautique, du fait du confinement d'une grande partie de la planète, s'est répercutée sur toute la chaîne de la région toulousaine, siège d'Airbus, et aux autres régions qui se sont spécialisées dans ce secteur. *« Même si les grosses entreprises peuvent encore tenir,* remarque Guy Pépin, le président du Medef de l'Indre, *elles font vivre des dizaines de sous-traitants qui n'auront plus de commandes. Dans l'aéronautique, tous les avions sont au sol, Airbus a réduit de 30 % son activité et cela va durer. »*

D'ici à la fin septembre, les salariés du site de Saint-Nazaire (3 500 salariés), spécialisé dans la fabrication des pointes avant de l'A320, de l'A350 et de l'A330, devraient se voir imposer plus de 510 000 heures chômées, et les contrats des 600 intérimaires ne seront pas renouvelés. Sur le site de Nantes (3 000 salariés), tourné vers la création des caissons centraux des avions, ce sont 417 000 heures qui seront chômées d'ici à la fin septembre, et l'avenir des 220 intérimaires et 117 CDD s'annonce plus que jamais précaire. Le département de Loire-Atlantique compte également une quinzaine d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et 300 PME, représentant 6 500 emplois, qui évoluent dans le sillage d'Airbus et seront également fragilisées.

Autre département très dépendant de l'aéronautique, le Loir-et-Cher. Si quelques sous-traitants « de niche » s'en sortent encore bien, les regards se tournent vers Daher, qui fabrique des avions de tourisme et des éléments de l'A330 sur son site de Saint-Julien-de-Chédon, près de Montrichard. Le groupe a mis ses usines à l'arrêt dès le 18 mars et annonce une perte de 400 millions d'euros pour l'année, tandis que les syndicats parlent de projets de suppressions d'emploi. En Nouvelle-Aquitaine, où l'aéronautique et le spatial constituent la première activité économique, *« avant le vin puis le tourisme »,* comme le précise le président de la CCI, Patrick Seguin, plusieurs entreprises ont fait part d'annulations de commandes et l'automne s'annonce difficile.

En revanche, pas d'inquiétude à Marignane (Bouches-du-Rhône), où les carnets de commande d'Airbus Helicopter sont globalement maintenus. L'objectif d'une reprise du travail devrait être tenu en juin, avec 5 500 salariés présents sur le site et 2 500 en télétravail. Autre victime de l'arrêt quasi total du transport aérien, la société Jet Aviation, filiale de l'américain General Dynamics, installée en Alsace sur l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Une consultation a été engagée avec les instances représentatives des salariés pour réorganiser ses activités de maintenance et d'aménagement d'avions : 300 salariés, sur un total de 1 200, pourraient être licenciés, tandis que les autres verraient leur salaire baisser.

Autre secteur lourdement pénalisé par la crise, l'automobile. Avec plus de 50 000 salariés dans la filière, les Hauts-de-France regardent avec inquiétude les ventes de voitures s'effondrer en Europe. Si Toyota a repris la production dans l'usine d'Onnaing le 20 avril, Renault a annoncé réfléchir à l'avenir de quatre sites industriels en France, qui pourraient être fermés ou réorientés comme celui de Flins (Yvelines). Vendredi, Bruno Le Maire a assuré sur Europe 1 que *« les salariés ne doivent pas être la variable d'ajustement de Renault »,* mais *« il faut laisser aussi à Renault la possibilité d'ajuster son outil de production, d'être plus compétitif, parce que sinon Renault sera menacé ».* Bruno Le Maire a également précisé qu'il signerait le prêt garanti par l'Etat de cinq milliards d'euros demandé par Renault lorsque la stratégie du groupe serait connue.

En attendant, face à la chute des commandes, les sites du constructeur tournent au ralenti. Celui de Douai, qui accueille 2 000 salariés sur 200 hectares, met tous ses espoirs dans l'essor de l'électrique. Le groupe a investi plusieurs millions d'euros pour transformer l'usine et permettre aux premiers véhicules électriques de sortir de la nouvelle ligne de production dès le début d'année 2021.

Première région ferroviaire de France (avec 40 % de la production nationale), les Hauts-de-France guettent aussi les mouvements dans la filière du rail. Début mai, la direction d'Alstom a annoncé la mise en place d'un plan d'économies en raison de la diminution du trafic ferroviaire. Mais aucun chiffre n'a pour l'instant été communiqué.

L'impact du Covid-19 sur le tourisme et les transports se poursuit jusqu'aux chantiers navals

L'impact du Covid-19 sur le tourisme et les transports ne s'arrête pas à l'aéronautique et à l'automobile, mais se poursuit jusqu'aux chantiers navals. Avec les paquebots de croisière bloqués au port pour un bon moment, les Chantiers de l'Atlantique et leurs 3 300 emplois et 4 000 salariés sous-traitants sur le site en pleine période d'activité, ainsi que les 10 000 emplois indirects dans le secteur naviguent dans le brouillard.

Mais Yann Trichard, président de la CCI de Nantes Saint-Nazaire veut garder le moral : *« Une étude réalisée durant la vague épidémique révèle que 63 % des croisiéristes manifestent déjà leur volonté de repartir sur des paquebots dès que la situation sanitaire le permettra. »* Surtout, relève-t-il, le carnet des Chantiers de l'Atlantique est composé *« de commandes fermes pour au moins trois ans »* et, même si aucun contrat n'est encore signé, Florence Parly, ministre des armées, a annoncé, lundi 18 mai, que le porte-avions de nouvelle génération appelé à succéder au « Charles-de-Gaulle » à l'horizon 2038 sera construit à Saint-Nazaire.

Inquiétudes du côté d'ArcelorMittal de Fos-sur-Mer

A l'autre bout de l'Hexagone, c'est le site sidérurgique ArcelorMittal de Fos-sur-Mer qui suscite des inquiétudes. Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a réuni, mercredi 20 mai, une table ronde, afin de *« dresser un état des lieux précis de la situation économique de l'entreprise et dégager les perspectives d'actions à conduire dans les mois à venir »*. Grâce à quelques commandes, le site a annoncé le maintien en activité de son second haut-fourneau « *jusqu'en juillet et au-delà* », alors qu'au plus fort de la crise, son arrêt avait été programmé pour juin. A l'image des difficultés du sidérurgiste, l'ensemble de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer-Etang de Berre, qui rassemble 40 000 emplois industriels, connaît une activité réduite à 65 % de la normale.

Le sort des cotraitants des sites industriels – dont 1 500 salariés pour le seul ArcelorMittal – est préoccupant. Les travaux liés à la sécurité et au maintien en service de l'outil de production sont assurés mais, dans tous les secteurs, les investissements ont été reportés. Les 62 salariés de la Société de services en sidérurgie (Sosersid), qui assure le déchargement du minerai et le chargement des produits finis pour le compte d'Arcelor, ont été mis en chômage partiel depuis le 26 mars jusqu'au 30 juin, et « *à ce jour nous n'avons aucune perspective après cette date* », indique un courrier de la CGT des dockers.

Jean-Michel Diaz, président du Groupement maritime et industriel de Fos et sa région, espère pour sa part *« qu'un redémarrage rapide de l'activité évitera aux entreprises d'avoir besoin de réguler leurs effectifs »*… Quant aux 511 salariés de l'usine Alteo de Gardanne, qui fabrique des alumines à partir de la bauxite et qui a été placée en redressement judiciaire le 12 décembre 2019, connaîtront la suite le 12 juin, date fixée par le tribunal de commerce de Marseille pour la fin de la période d'observation.

Enfin, la branche de la pétrochimie connaît des évolutions contrastées. A Donges, la raffinerie Total, qui emploie 700 salariés et jusqu'à 2 000 personnes en période de pleine activité, a tourné au ralenti, tout comme les raffineries des Bouches-du-Rhône, en raison de la chute vertigineuse de la demande. Mais chez Naphtachimie, qui travaille d'ordinaire pour l'automobile à Martigues-Lavéra, le bénéfice a été multiplié par deux sur les trois mois de crise en raison de la forte demande en éthylène et propylène, nécessaires à la fabrication des plastiques des visières de protection médicales, des respirateurs… et à la création d'une unité de fabrication de gel hydroalcoolique. Une solution qui ne lève pas l'hypothèque à long terme sur le site, lorsque ces produits seront moins demandés.

Refus de baisser les bras

A Lyon, l'optimisme affiché du patron de Seb, 6 000 salariés en France (pour 35 000 dans le monde) doit-il accréditer l'idée d'une reprise rapide dans l'industrie ? Thierry de La Tour d'Artaise a pu observer ce qui s'est passé en Chine avec quelques semaines d'avance sur le reste du monde. *« Tout était fermé, en chute libre, et la reprise est revenue assez vite, la consommation s'est rattrapée, avec une forte utilisation du online, ce qui restera dans notre modèle »*, déclare-t-il au *Monde*. De sorte qu'il refuse aujourd'hui de baisser les bras, malgré la perspective de perdre, en 2020, entre 700 et 800 millions d'euros, plus de 10 % de son chiffre d'affaires annuel, de l'ordre de 7,5 milliards.

« Il ne faut prendre aucune décision qui pourrait obérer l'avenir, tous les budgets de recherche & développement et de marketing stratégique sont maintenus, l'emploi est préservé, nous devons tracer l'avenir », poursuit-il. Parmi les projets du géant de l'électroménager, l'assemblage d'un vélo électrique haut de gamme développé par Angell, cofondé par l'entrepreneur Marc Simoncini. *« Nos usines reprennent pour reconstituer nos stocks et nous voulons continuer à maintenir l'industrialisation en France »*, assure M. de La Tour d'Artaise. Le groupe Seb compte actuellement 12 sites de production en France, sur 42 à travers le monde.

Pour Thierry Millon, du cabinet Altares Dun & Bradstreet, pour résister à l'avenir, il faudra à la fois faire le gros dos et poursuivre les investissements. Ce que l'Etat tente de faire avec son plan de sauvetage et en préparant un plan de relance français et européen. Cependant, tranche-t-il, *« on ne pourra pas sauver tout le monde. Il faudra se concentrer sur les entreprises qui sont en capacité de rebondir, car l'argent que l'on mettra dans les sociétés qui vont mal, c'est de l'argent que l'on ne mettra pas ailleurs ».*

Richard Schittly (Lyon, correspondant), **Alexandre Bollengier** (Belfort, correspondant), **Yan Gauchard** (Nantes, correspondant), **Luc Leroux** (Marseille, correspondant), **Laurie Moniez** (Lille, correspondance), **Béatrice Madeline**, **Claire Mayer**, **Nathalie Stey** (Strasbourg, correspondance) et **Jordan Pouille**

Contribuer   Favoris   Partage

Édition du jour

Daté du vendredi 22 mai

Dette sociale, dépendance : le projet de l'exécutif

Lire le journal numérique

Les éditions précédentes

PUBLICITÉ

Le Monde
BOUTIQUE
OBJETS
JE DÉCOUVRE

Les plus lus

1 Coronavirus : ruée sur les tests sérologiques pour savoir si l'on a été contaminé par le Covid-19

2 Coronavirus : le nombre de cas graves de Covid-19 en réanimation en France a baissé de 24 % en une semaine

3 Un retraité en France perçoit en moyenne 447 000 euros de pensions

Contenus sponsorisés par **Outbrain**

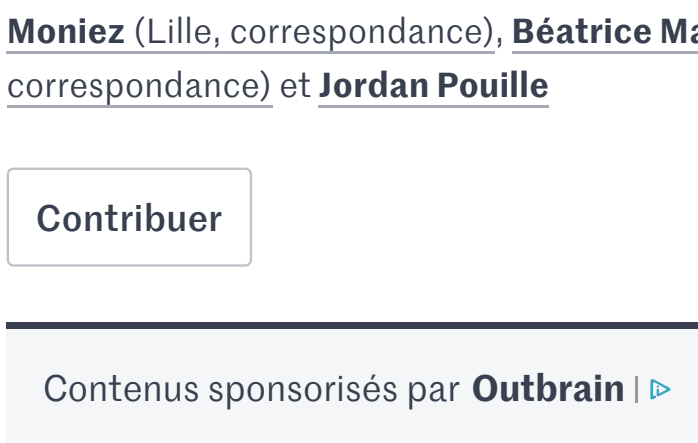

PUBLICITÉ MAISONS DE REPOS | LIENS DE RECHERCHE
Découvrez le coût réel des résidences seniors

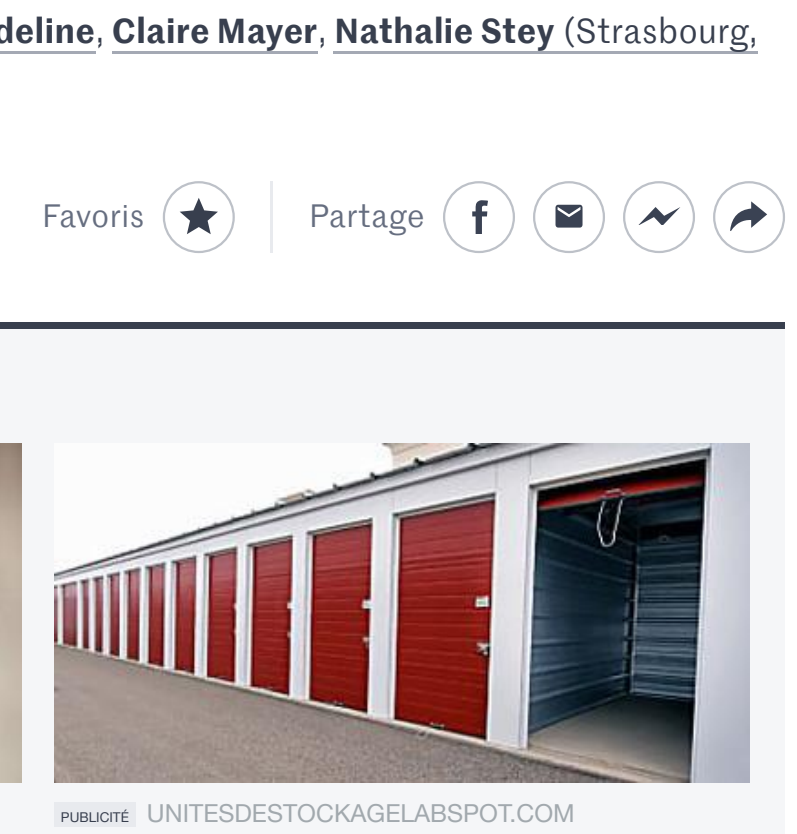

PUBLICITÉ UNITESDESTOCKAGELABSPOT.COM
les prix des unités de stockage à Paris pourraient vous surprendre

Dans la même rubrique

Immobilier : comment louer « solidaire »

Les propriétaires soucieux de donner du sens à leur patrimoine en aidant les foyers modestes à se loger peuvent opter pour un dispositif d'intermédiation locative.

Dans l'Aisne, « l'incertitude » de Pôle emploi sur une vague de chômage après la crise sanitaire

Les agences Pôle emploi du département n'enregistrent pas de forte hausse du nombre de demandeurs d'emplois, mais craignent des licenciements après l'activité partielle.

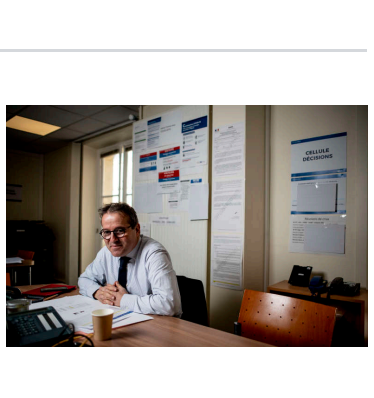

La France acte officiellement la fin du franc CFA en Afrique de l'Ouest

Paris renonce au dépôt auprès du Trésor français de la moitié des réserves de change de la Banque centrale de la zone et se retire de ses instances de gouvernance.

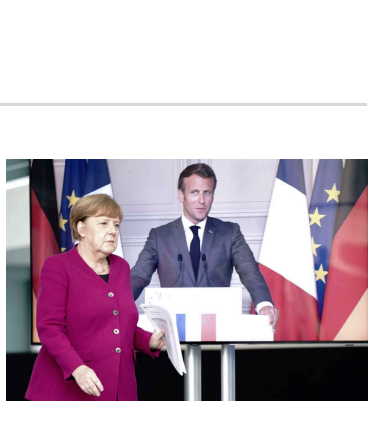

Le choc brutal subi par l'économie française expliqué en graphiques

Après le choc brutal encaissé au printemps, l'économie française va devoir s'atteler au difficile chantier de la relance, dans un contexte qui pourrait rester défavorable de longs mois.

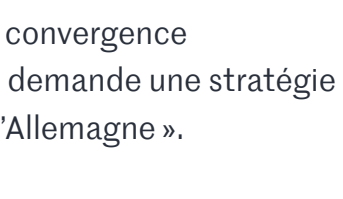

« Le Covid-19 a révélé les insupportables inégalités de ressources et d'accès aux soins »

Spécialiste des questions d'aide aux plus démunis, Olivier Noblecourt propose, dans une tribune au « Monde », la création d'un revenu de base à l'échelle locale et d'un service public de l'accompagnement pour lutter efficacement contre la pauvreté.

« Un paradoxe à lui tout seul » : Martin Hirsch, patron de l'AP-HP, de la crise de l'hôpital à l'épidémie de Covid-19

Arrivé en 2013 à la tête de la puissante Assistance publique-Hôpitaux de Paris, celui qui a incarné l'austérité demande aujourd'hui des moyens.

« Seule une réponse européenne ambitieuse pourra nous éviter des années de croissance morne, voire de récession »

La confédération syndicale allemande DGB et les cinq centrales françaises CFDT, CFTC, CGT, FO et Unsa appellent, dans une déclaration commune, à une « convergence économique, fiscale et budgétaire des Etats membres de l'Union européenne » et demande une stratégie de relance qui aille « au-delà des 500 milliards d'euros annoncés par la France et l'Allemagne ».

En avril, 8,6 millions de salariés français ont été réellement placés au chômage partiel

Tout en constituant un record, le chiffre est un peu inférieur aux ordres de grandeur évoqués par le gouvernement.

Dans certains secteurs, la reprise de l'activité est suspendue aux municipales

Dans l'ingénierie, les travaux publics ou encore le bâtiment, des entreprises, mises à l'arrêt par les mesures de confinement, ont besoin pour repartir d'une impulsion qui ne vient pas, faute de décisionnaires dans les communes et les intercommunalités.

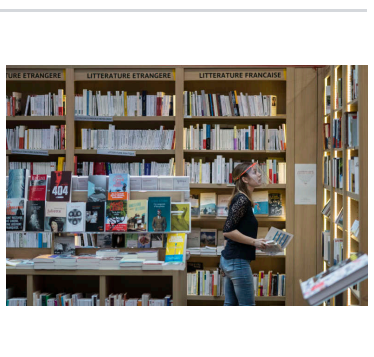

Réformer l'entreprise : mission impossible ?

Le rapport administratif sur l'économie et les difficultés de la réalisation des propositions de réformes est un genre littéraire à succès, note Pierre Bourlange. Mais l'attente est souvent déçue, car les réformes annoncées peinent à se concrétiser face aux conservatismes.

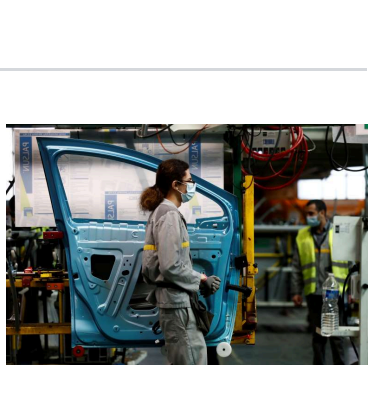

Le désendettement de la Sécurité sociale pourrait être repoussé à 2033 à cause de la crise sanitaire

Selon « Les Echos », le gouvernement envisage d'ajouter plus de 130 milliards de dette au « trou de la "Sécu" », dont le remboursement était prévu pour 2024.

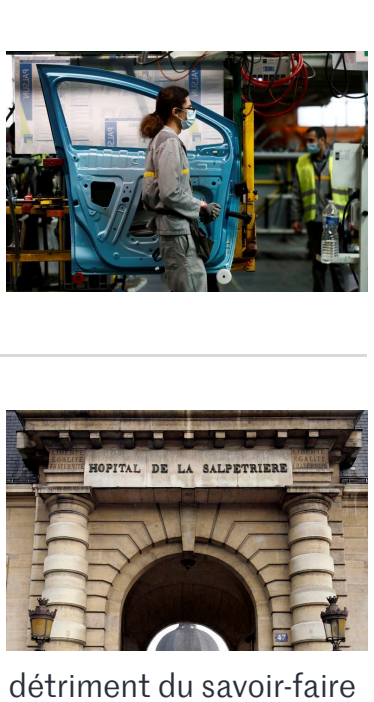

Coronavirus : les éditeurs, affaiblis, appellent à un sursaut

Selon une étude du syndicat national du secteur, les maisons d'édition voient fondre leur trésorerie et pourraient perdre de 20 à 40 % de leur chiffre d'affaires en 2020.

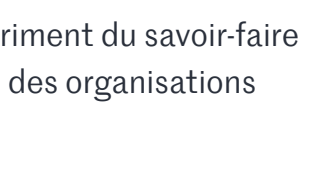

Chômage partiel : polémique autour d'une réduction progressive du dispositif

Le gouvernement veut baisser les conditions d'indemnisation, mais les entreprises y sont hostiles.

Hôpitaux en crise : « Changer de méthode, c'est réintégrer la logique des acteurs et de leurs pratiques professionnelles »

La crise du système de santé français illustre l'échec patent de la modernisation de l'Etat, obsédée depuis vingt ans par une culture du résultat au détriment du savoir-faire des professionnels de terrain, explique, dans une tribune au « Monde », le sociologue des organisations Philippe Robert-Tanguy.

L'avenir de Conforama suspendu à l'obtention d'un prêt garanti par l'Etat

Le groupe d'ameublement ne pourra financer son plan social, s'il n'obtient pas ce nouvel apport financier.

Jean-Baptiste Lemoyne souhaite rouvrir un « maximum de lieux » touristiques le 21 juin

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères a précisé, dans un entretien au « JDD », que le calendrier sera détaillé « autour du 25 mai ».

Services

FORMATION PROFESSIONNELLE
avec topformation.fr

Comparez des milliers de formations en France

Rechercher

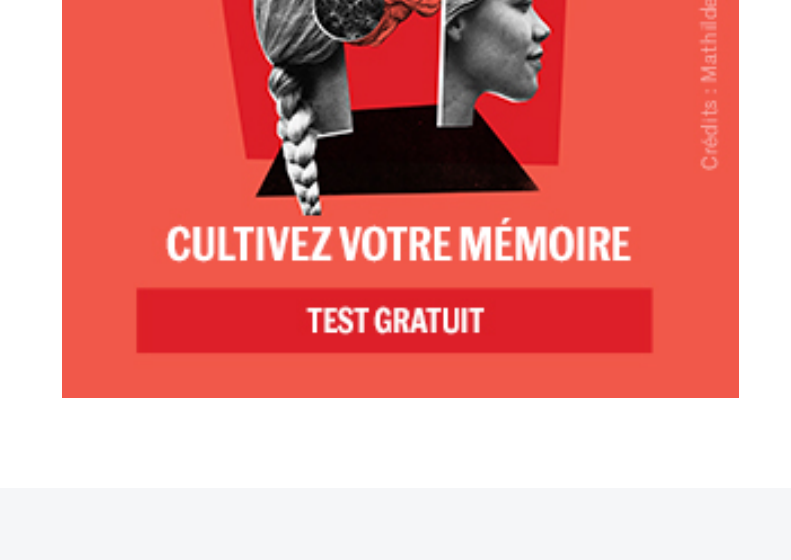

ANNONCES IMMOBILIÈRES avec bien'ici

Rechercher

RUBRIQUES
- Actualités en direct
- International
- Politique
- Société
- Économie
- Les Décodeurs
- Résultats élections municipales 2020
- Sport
- Planète
- Sciences
- M Campus
- Le Monde Afrique
- Pixels
- Médias
- Décodex
- Vidéos
- Santé
- Big browser
- Disparitions
- Éducation
- Argent et placements
- Emploi
- Archives

OPINIONS
- Editoriaux
- Chroniques
- Analyses
- Tribunes
- Vie des idées

M LE MAG
- L'époque
- Le style
- Gastronomie
- Voyage
- Mode
- Les recettes du Monde

CULTURE
- Cinéma
- Télévision
- Monde des livres
- Musique
- Arts
- BD

SERVICES
- Mémorable : cultivez votre mémoire
- Meilleur disque dur externe
- Codes Promo
- Formation finance
- Cours d'anglais
- Cours de grammaire
- Conjugaison
- Jardinage pratique
- Citations sur l'argent
- Sorties d'albums
- Jeux
- Annonces auto
- Prix de l'immobilier

SITES DU GROUPE
- Courrier International
- La société des lecteurs du Monde
- La Vie
- Le HuffPost
- L'Obs
- Le Monde diplomatique
- Télérama
- Talents
- Source Sûre
- Le Club de l'économie
- M Publicité

NEWSLETTERS DU MONDE
Recevoir les newsletters du Monde

APPLICATIONS MOBILES
Sur iPhone | Sur Android

ABONNEMENT
S'abonner
Se connecter
Consulter le Journal du jour
Évenements abonnés
Le Monde Festival
La boutique du Monde

- Mentions légales
- Charte du Groupe
- Politique de confidentialité
- Gestion des cookies
- Conditions générales
- Aide (FAQ)

SUIVEZ LE MONDE   Facebook   Youtube   Twitter   Instagram   Snapchat   Fils RSS